

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Permettre à chacun de vivre à Wanze dans le respect du patrimoine naturel et bâti

NATURE

Sensibiliser les Wanzois au potentiel en biodiversité du territoire, donner la possibilité à tous de participer à son développement et veiller à l'équilibre entre accessibilité et préservation de la nature

FP 2 (lot 0) : Création d'une zone humide, mare didactique rue Mâles Vignes

Ce coin de nature situé au cœur de Wanze a été aménagé grâce à un partenariat entre la Commune et le Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Meuhaigne, avec le soutien du Service Public de Wallonie, dans le but d'offrir refuge à de nombreux animaux. On y rencontre une faune et une flore typiques des milieux humides : insectes, batraciens, oiseaux et bien d'autres espèces.

Afin d'améliorer la qualité d'accueil du site, des mares ont été creusées et une haie constituée d'essences indigènes a été plantée. Mais ce milieu est fragile. Ainsi, dans un souci de préservation de la quiétude des animaux et pour une question de sécurité, le site a été clôturé et est habituellement fermé aux visiteurs.



FP 4 (lot 0): Aménagement d'un espace nature didactique au Bois communal de Moulou à Huccorgne

Ce projet, en cours de réalisation en collaboration avec le Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Meuhaigne, dans le bois communal, permettra une information spécifique aux visiteurs, avec des zones de gestion différentes, accessibles ou non au public.

FP 1 (lot 2) : Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

Ce projet s'articulera autour de trois axes :

- La réalisation de projets (mares dans les écoles, vergers, haies, mesures agro-environnementales avec les agriculteurs, jardins naturels chez les particuliers, maintien et gestion des réserves naturelles...)
- Le maintien, le renforcement et le développement durable du maillage écologique du territoire
- La sensibilisation continue de l'ensemble de la population

ENERGIE

Inciter les Wanzois à une Utilisation Rationnelle de l'Energie et un développement des énergies renouvelables utilisant prioritairement les ressources locales

FP 10 (lot 2) : Création d'un pôle de production énergétique citoyenne durable

Le but recherché sera d'inciter les Wanzois à utiliser et développer les énergies renouvelables disponibles, déjà présentes sur le territoire. Ce projet permettra d'analyser et de visiter des projets exemplaires, de se coordonner avec des projets en cours... Un partenariat devra être créé avec la Wallonie, les organismes publics et les entreprises privées.

FP 41 (lot 3) : Création d'un centre de recherche autour des potentiels énergétiques

Wanze connaît une activité industrielle assez importante et diversifiée : production alimentaire, non alimentaire, extraction de matières premières. La Commune compte plusieurs usines de renommée nationale voire internationale.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Permettre à chacun de vivre à Wanze dans le respect du patrimoine naturel et bâti

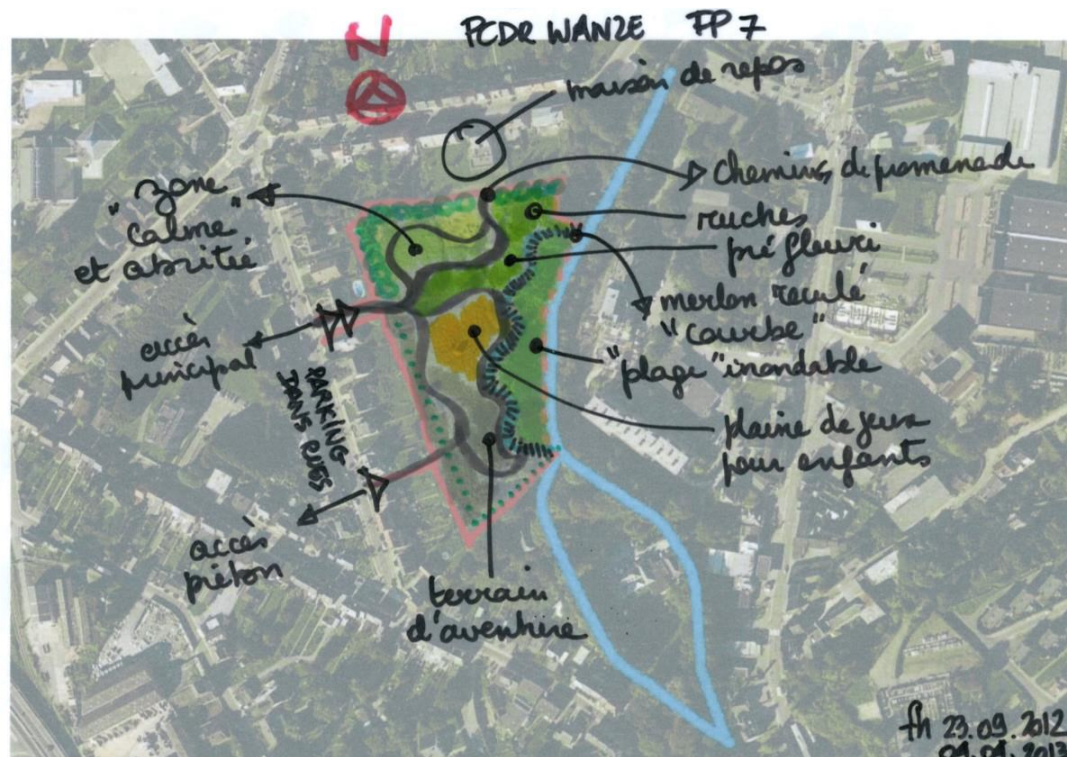
COURS D'EAU

Rapprocher les Wanzois de leurs cours d'eau pour une meilleure gestion et une meilleure valorisation de ceux-ci

FP 7 (lot 2) : Aménagement d'un espace nature et de repos derrière la rue Bolly

Le projet consistera en l'aménagement d'une zone inondable en espace nature et de repos, et cela en plusieurs étapes afin d'analyser la zone considérée et d'y installer le meilleur équipement.

Ainsi, l'accueil de la biodiversité sera privilégié par la mise en place d'une gestion différenciée, via le recours aux pratiques naturelles, la création d'un pré fleuri, l'installation de plantes mellifères, ainsi que l'accessibilité du site au public.



FP 44 (lot 2) : Aménagement d'un espace de détente et de convivialité de part et d'autre de la Mehaigne à Moha

Le projet consiste en l'aménagement de la place Galloy située au centre de Moha, et ce en deux parties distinctes :

- Du côté de la place Galloy, côté rive droite, l'aménagement d'un « espace minéral » avec la transformation de l'espace public en un espace partagé entre les piétons-cyclistes et les automobilistes;
- Du côté de la localisation de l'ancienne gare, côté rive gauche, l'aménagement d'un « espace vert » avec la création d'espaces accessibles d'où l'on peut contempler la Mehaigne.

FP 5 (lot 3) : Aménagement d'un espace vert de détente le long de la Mehaigne (au fond de la rue Vieille Hesbaye à Wanze)

Cet endroit bucolique le long de la Mehaigne suggère un espace vert de détente. L'aménagement de cet espace sera léger, avec un rafraîchissement du mobilier présent, le placement de quelques bancs et tables de pique-nique tout en privilégiant des aménagements s'harmonisant avec le contexte local et la plantation d'essences locales.

L'aménagement de ce site devra permettre l'accès aux PMR.

FP 6 (lot 3) : Aménagement d'un espace de détente d'intérêt écologique à la « Grande prairie » (derrière la rue J. Delhalle à Wanze)

Vu l'intérêt écologique de la zone humide, les aménagements viseront un développement de cette partie du site renforçant ses qualités naturelles, par les moyens suivants :

- La création d'espaces de culture de plantes d'eau
- La réalisation de panneaux didactiques informant du type de faune et flore susceptibles d'être rencontrées dans le milieu
- La majeure partie de la parcelle pourrait accueillir un espace de détente avec du mobilier en bois, en combinant la plantation d'espèces locales pour la protection et la valorisation de la biodiversité locale

FP 8 (lot 3) : Création d'un cheminement le long de la Mehaigne entre Moha et Wanze

Il s'agit de relier Moha au centre de Wanze par l'aménagement d'un sentier balisé le long de la Mehaigne et par des aménagements ponctuels de repos, de détente le long du cours d'eau, en lien avec les projets cités ci-dessus.

Le tracé du sentier le long de la Mehaigne devra faire l'objet d'une étude de faisabilité en collaboration avec les différents partenaires concernés.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Permettre à chacun de vivre à Wanze dans le respect du patrimoine naturel et bâti

URBANISME

Développer les villages wanzois en accord avec l'architecture traditionnelle locale, l'architecture d'aujourd'hui et celle de demain et en veillant à obtenir l'équilibre entre densification de l'habitat, développement des services, mobilité et maintien d'espaces aérés

FP 12 (lot 0) : Mise en place d'un groupe de travail au sein de la CLDR dans le cadre de la révision du RCU

Dans le cadre de la révision du Règlement Communal d'Urbanisme, qui est désormais d'application depuis le 1^{er} janvier 2016, ce projet a permis à certains membres de la CLDR d'assister aux réunions de travail aux côtés des membres de la CCATM. Par une mission consultative, ils ont pu éclairer les membres de la CCATM et les informer des projets inscrits dans le PCDR.

FP 13 (lot 1) : Aménagement d'effets de portes aux entrées de la commune et des villages et hameaux - information au centre de villages et hameaux

Le projet consistera à développer l'usage du logo et du slogan de la Commune de Wanze.

Il s'agira de mettre au point une signalétique extérieure, permettant à la fois le repérage et l'identification des villages par l'habitant, l'usager ou le visiteur, et jouant également le rôle d'effets de portes; et aussi le placement de panneaux d'information au centre des villages et des hameaux.



PATRIMOINE

Conscientiser les Wanzois aux richesses du patrimoine naturel et bâti de leur territoire

FP 9 (lot 3) : Aménagement d'un parcours didactique au fil de la pierre

La pierre et son extraction au sein des carrières du territoire a marqué l'histoire de la Commune et son paysage. Ce projet visera à mettre sur pied un parcours didactique retraçant l'histoire liée à l'extraction de la pierre comme par exemples les activités industrielles à travers les époques, la vie des travailleurs, l'immigration italienne, la jonction entre les différents sites de production présents dans la commune...



COHESION SOCIALE

WANZE
2030

Assurer les conditions favorables à l'investissement durable de chacun pour le bien-être de tous

LIEUX DE RENCONTRE

Créer et faire vivre des lieux de rencontres et de services, conviviaux et accessibles à tous

FP 3 (lot 1) : Aménagement d'un espace nature de convivialité au Château à l'Horloge à Bas-Oha

Le premier objectif de ce projet est de restaurer le parc en un espace vert public utilisable pour les habitants du village mais aussi par les usagers de la bibliothèque.

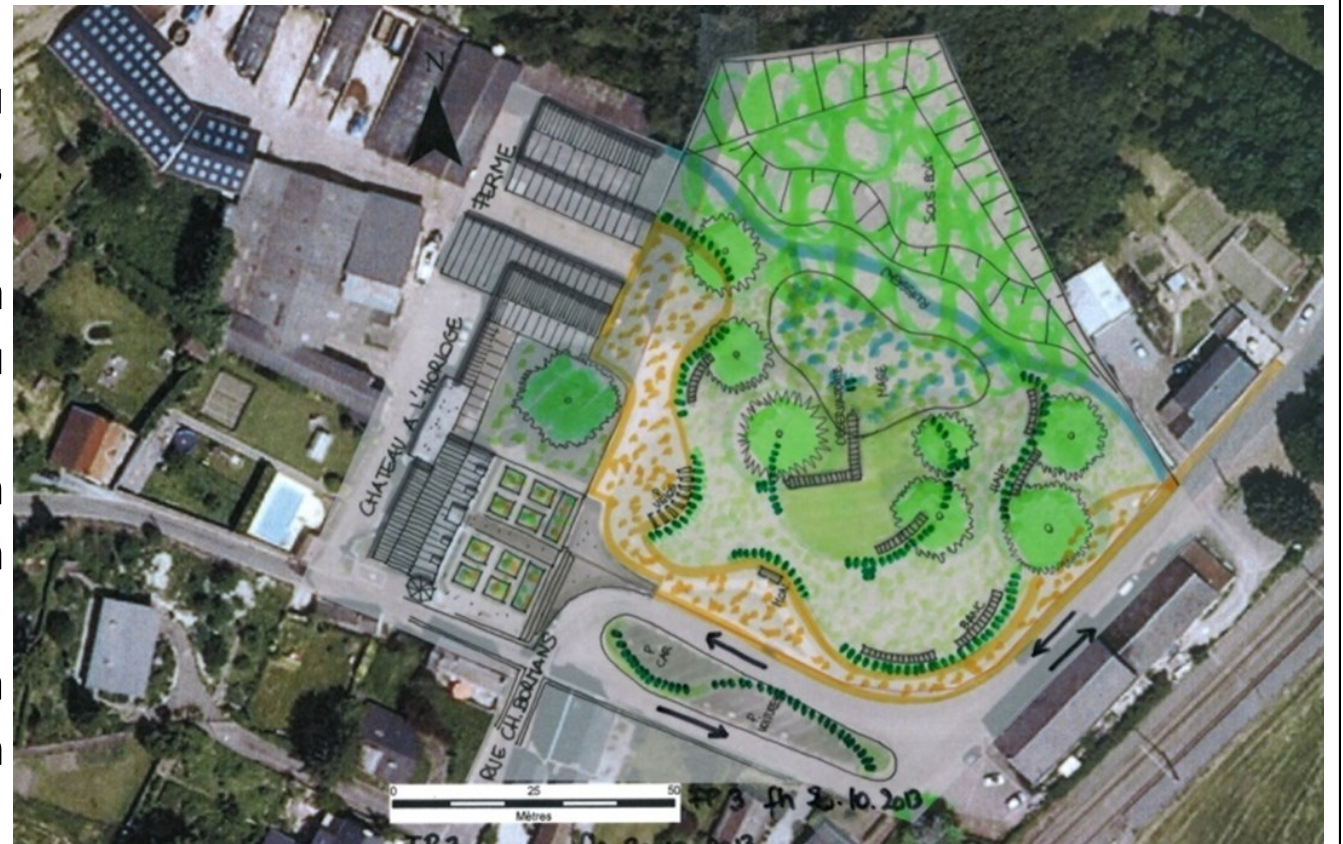
Le second objectif est de réconcilier les citoyens avec la nature en créant des espaces nature; les citoyens deviennent ainsi les acteurs de leur cadre de vie. Il s'agit de préserver les espaces semi-naturels et de les mettre en valeur.

Il s'agit également de créer un espace vert au droit du château autour du thème de l'horloge dans l'esprit du nom du château, ancienne maison communale.

Le parc sera structuré en espaces de lecture pour les usagers de la bibliothèque en ce compris pour y organiser des activités autour du livre. D'autres zones favoriseront les rencontres.

L'ancien étang sera assaini et remis sous eau claire avec mise en valeur de la faune et de la flore. Les arbres seront également mis en valeur. Le sous-bois sera réorganisé et sera accessible au public.

Les besoins en termes de stationnement pour les usagers de la bibliothèque ont été analysés avec son responsable et seront pris en considération.



FP 43 (lot 1) : Aménagement de la place de la pétanque à Huccorgne

Ce projet consiste en l'aménagement de la place de la pétanque avec différentes pistes pour les joueurs et la création d'un espace de rencontre avec le placement de bancs. Un point de vue sur la Mehaigne sera également créé. Une haie sera placée le long de la route afin de sécuriser l'espace. La mobilité sera également prise en considération ce que soit pour les riverains mais aussi pour les cyclistes et les usagers des bus. Une liaison avec le RAVeL est également prévue.



FP 15 (lot 1) : Création d'un espace de rencontre et d'un parc didactique autour des énergies renouvelables sur le site de l'ancien terrain de football de la Sucrierie

Ce projet comprendra un vaste espace vert de plus de 6000 m² qui remplira les fonctions d'espace pédagogique et didactique, de détente et rencontre pour les habitants et les visiteurs. Le terrain assaini et nivelé sera planté avec des espèces locales nécessitant peu d'entretien. Des équipements sur les énergies renouvelables et le cycle de l'eau y seront installés à des fins didactiques. La recherche de la valorisation des cultures à des fins énergétiques sera particulièrement mise en avant. Une aire de jeux pour les enfants et des cheminements piétons traversant le parc seront créés.

Assurer les conditions favorables à l'investissement durable de chacun pour le bien-être de tous

LIEUX DE RENCONTRE

Créer et faire vivre des lieux de rencontres et de services, conviviaux et accessibles à tous

FP 35 + 42 (lot 1) : Aménagement d'infrastructures collectives et conviviales rue Charles Bormans à Bas-Oha

En vue de répondre à l'objectif de création de lieux de rencontre, le projet consistera à aménager un terrain libre appartenant à la Commune au centre de Bas-Oha, à proximité de l'école, déjà utilisé pour l'organisation de la fête annuelle. La volonté est de garder cette fonction festive et de l'aménager pour un usage au quotidien : terrain de sports, aire de jeux, aire de repos et création d'un parking sécurisant pour résoudre les problèmes de mobilité liés à l'école.

Cet aménagement est conçu pour pouvoir continuer à organiser divers événements, notamment la Fête de la Pentecôte.

Sont également prévus sur cet espace, la construction d'une maison rurale comprenant notamment un local pour la Maison des Jeunes, ainsi que des salles polyvalentes pouvant rassembler associations, comités de quartier, événements, loisirs, halte-garderie... Un magasin de proximité (boulangerie, boucherie, épicerie, dépôt de produits locaux,...) ou un point multi-services (point presse, point poste, dépôt des achats effectués sur internet,...) a également été envisagé.

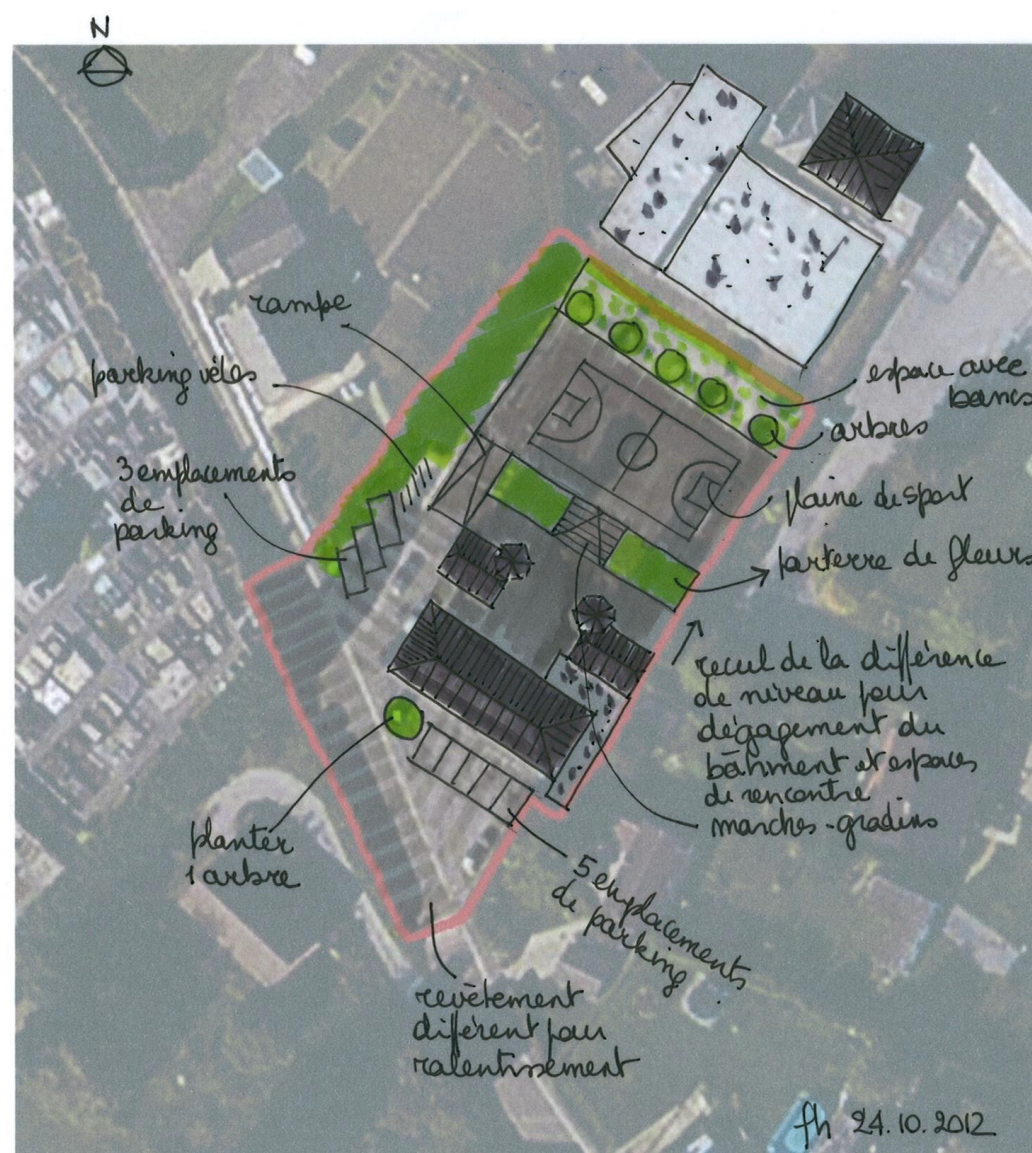
Enfin, est également prévu, l'aménagement de l'espace de jeux et de sports rue Fond du Ry et de ses accès.

FP 46 (lot 2) : Réaménagement de l'espace récréatif à côté de la salle Delbrouck à Vinalmont

Le projet consistera en l'aménagement de l'espace jouxtant la salle Delbrouck rue Charles Frère à Vinalmont.

En effet, ce terrain public déjà récréatif mais peu équipé pourra se transformer en un espace plus convivial, favorisant les échanges intergénérationnels, et plus adapté aux besoins de chacun. Ainsi, il est prévu :

- L'introduction de végétation;
- L'aménagement de terrains de sports pour plusieurs âges (sport de rue);
- L'aménagement de lieux de rencontre dans les espaces entre les constructions;
- L'aménagement des lieux plus calmes avec la mise en place de bancs notamment pour les personnes âgées, grâce à la configuration du lieu marqué par une différence de niveau.



FP 50 (lot 2) : Création de jardins partagés

Il s'agira de créer sur un espace de taille suffisante, des jardins partagés où chacun pourra produire des légumes et des fruits pour lui-même et pour la communauté.

Le projet dépendra de la volonté du groupe de personnes intéressées. Il s'agira dans un premier temps de faire une enquête afin de déterminer les attentes des personnes intéressées et ainsi de s'orienter vers le meilleur modèle de jardins possible. Les jardins ne se limitent pas à la culture de fruits et légumes mais permettent d'autres activités annexes comme le compostage, la récupération des eaux de pluie, des activités liées à l'éducation à l'environnement pour enfants et pour adultes.

COHESION SOCIALE

Assurer les conditions favorables à l'investissement durable de chacun pour le bien-être de tous

Susciter et soutenir une implication citoyenne porteuse d'actions sociales et solidaires

FP 49 (lot 0) : Mise en place d'un Réseau d'Echange Réciproque de Savoirs (RERS)

Partant du constat que « *le don crée de la valeur, puisque celui qui acquiert n'appauvrit pas celui qui donne et que le donateur s'enrichit de donner* » (Michel Serres) ; tisser des liens sociaux, (re)créer des solidarités entre les habitants d'un quartier, d'une cité, valoriser les savoirs, redécouvrir des savoirs anciens... autant de raisons croisées qui ont amené le Centre culturel de Wanze, en partenariat avec la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), à se lancer dans l'aventure d'un Réseau d'Échange Réciproque de Savoirs (RERS).

Un réseau met en relation des personnes qui désirent acquérir et transmettre un savoir. Lucie, Marc et Diana apprennent la cuisine tunisienne avec Fathia, Carole améliore son anglais avec Marc, Chloé découvre le tricot avec Odette, Chloé enseigne la photo à Odette et explique à Gilles comment préparer un voyage, etc. Savoir-faire, expériences de vie, savoirs scientifiques, savoir-être, etc. Les savoirs qu'on échange dans les RERS vont de la recette de desserts, au français écrit en passant par la guitare électrique, le dessin, les soins de beauté, la mécanique, café-philo et bien d'autres encore. Tout est savoir, chacun sait quelque chose, est capable d'apprendre et de transmettre !

Je sais... préparer une merveilleuse tarte au riz, parler espagnol, jouer de la guitare... J'aimerais apprendre... la couture, l'apiculture, à réparer mon vélo, la marche nordique, la cuisine aux plantes sauvages... Transmettez vos propositions au Centre culturel qui mettra les offreurs et les demandeurs en relation.



FP 48 (lot 2) : Création d'une Maison de la Citoyenneté

Le fondement même de la création de la Maison de la Citoyenneté est de développer un sentiment d'appartenance des citoyens à leur commune ainsi que leur intérêt pour la chose publique. Il s'agit également de lutter contre l'exclusion.

Le projet consiste en le développement d'un pôle d'éducation à la citoyenneté qui aidera les habitants à mieux s'impliquer dans le système démocratique en faveur de l'intérêt général.

Les membres de la CLDR souhaitant aller plus loin et impliquer toute la population wanzoise pourront créer une possibilité de contact permanent, une source d'informations, une structure de concertation permettant de développer des activités citoyennes, de diffuser des valeurs de respect et d'acceptation de l'autre, de tolérance, de civisme, de laïcité.

Au démarrage, un lieu concret n'est pas nécessaire. Les rencontres peuvent être itinérantes et s'organiser au gré des thèmes et des lieux concernés. Un local pour la logistique suffirait. Par la suite, au vu du développement, un bâtiment accueillant permettant de réaliser des rencontres fortuites, d'héberger des associations et des événements organisés, sera probablement nécessaire.

FP 51 (lot 3) : GT autour des indicateurs de bien être

Economiquement parlant, plusieurs indicateurs existent pour mesurer la richesse générée par un pays, comme le Produit National Brut et le Produit Intérieur Brut. La Wallonie a voulu démarrer un travail de recherche afin de définir des indicateurs de bien-être pour la population, porté par l'IWEPS.

Ce projet consistera en la constitution de tables citoyennes de 10 à 12 personnes qui débattront autour de questions ouvertes sur la notion de bien-être afin d'échanger et de partager leur propre vision, à savoir :

- « Selon vous, qu'est-ce que le bien-être ? » ;
- « Selon vous, qu'est-ce que le mal-être ? ».

La CLDR pourra constituer un groupe de coordination dans les villages, avec les associations existantes et d'autres partenaires.

Ce projet est en lien direct avec la constitution de la Maison de la Citoyenneté.

COHESION SOCIALE

Assurer les conditions favorables à l'investissement durable de chacun pour le bien-être de tous

MÉMOIRE COLLECTIVE

Créer, perpétuer et transmettre une mémoire collective wanzoise

FP 47 (lot 1) : Création d'une Maison de la Mémoire

Le projet consiste en la création d'un « espace » dédié à la mémoire locale : recherche, accueil, classement, tri et valorisation des différents documents et témoignages historiques ayant un fort ancrage local (archives, ouvrages, vidéos, photos, affiches, cartes postales, objets, récits,...) collectés par et auprès des habitants.

Une Maison de la Mémoire est un centre de ressources sur le patrimoine local dont le but est de conserver et gérer des données au sein d'une base de connaissances informatiques (un important recueil de textes et images sur le patrimoine local se constitue progressivement), mais également de diffuser et transmettre des connaissances par le biais d'animations (expositions, éditions...).



FP 14 (lot 2) : Collaboration aux actions de valorisation du patrimoine méconnu et reconnu

Au départ de l'inventaire des éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW) effectué par l'ASBL « Les Amis du Château Féodal de Moha » et des formations aux techniques de restauration de ce patrimoine qui se sont déroulées, le projet consiste en la collaboration des citoyens aux actions de valorisation du patrimoine méconnu et reconnu comme le PPPW.

Il pourra s'agir de la sauvegarde des murs en pierre sèche, la restauration du PPPW, la sensibilisation de la population à l'importance de son patrimoine bâti...

SANTÉ

(S') investir dans la santé pour tous

FP 52 (lot 1) : Création d'un parcours santé (Parcours Vita)

L'objectif de ce projet est de favoriser l'activité physique à tous les âges dans une optique d'accès à la santé et au bien-être pour tous. Elaboré avec l'aide de l'asbl Vive le Sport, ce parcours santé propose deux niveaux de difficulté. Le parcours « tout public » (6,4 km A/R) empruntant le RAVeL en bord de Meuse au départ du parking du stade de football de Bas-Oha peut se compléter, pour les plus sportifs, par une boucle traversant le Bois le Prêtre, au départ de la rue Fond du Ry, avec descente vers le RAVeL (au hameau de Java) via la rue N. Evrard (8,5 km au total).

Le circuit est balisé et comporte différents arrêts marqués par des panneaux expliquant les exercices sportifs à réaliser (avec ou sans agrès).

FP 36 + 53 (lot 2) : Création d'une Maison de la Santé et renforcement des services d'aides à domicile existants

La Maison de la santé fonctionnera sur le mode pluridisciplinaire en proposant à la population locale des services de proximité. Les équipes pourront se constituer de médecins généralistes, kinésithérapeutes, infirmiers(ères), travailleurs sociaux, accueillant(e)s, professionnels de la santé mentale, etc...

Si une Maison de la santé subventionnée n'est pas possible, il conviendra de créer au minimum une structure pour mutualiser les gardes; ce qui permettra de rencontrer les desideratas des médecins vis-à-vis des problèmes de garde.

Afin de renforcer les services d'aide à domicile existant, ce projet consistera à recenser les services communaux et les services à domicile existants sur le territoire communal et d'étudier les possibilités de les compléter, de les améliorer, et de les faire connaître.

Créer des emplois adaptés aux compétences dans une économie solidaire en lien avec le territoire

**Favoriser la création d'emplois en économie rurale
par la diversification agricole, la promotion des circuits courts et la valorisation du tourisme**

FP 37 (lot 2) : Création d'une structure d'économie sociale dans la restauration collective avec restauration sur place et distribution des repas

Le projet consistera à construire ou rénover un bâtiment et y installer une cuisine permettant de préparer des repas destinés à des collectivités privées ou publiques.

Ce projet permettra d'une part de garantir une alimentation saine de qualité, produite selon les principes du développement durable et d'autre part de répondre à des objectifs de cohésion sociale et d'insertion socioprofessionnelle.

FP 38 (lot 2) : Mise en place d'un Groupe d'Achat Commun

Un GAC est un groupe de personnes se rassemblant pour s'approvisionner directement chez des producteurs locaux. Grâce aux GAC, des liens étroits unissent producteurs et consommateurs et permettent de manger en toute confiance en respectant le travail du producteur. Un GAC fonctionne en gestion collective grâce à l'implication de ses membres qui se relaient pour assurer les différentes tâches hebdomadaires.

L'objectif est de changer sa consommation alimentaire en favorisant la diversité, en diminuant les emballages, en minimisant les transports, en évitant les intermédiaires commerciaux, tout en profitant de prix avantageux, etc. De plus, les membres du GAC peuvent s'échanger trucs et astuces de cuisine, recettes, etc. dans un esprit de convivialité.

FP 11 (lot 3) : Création d'un pôle d'agriculture citoyenne durable

L'objectif de ce projet est de faire prendre conscience aux habitants et agriculteurs que chacun a un rôle à jouer dans une production respectueuse de l'environnement qui privilégie une alimentation biologique plus saine.

Ce projet consiste à mettre en place un pôle d'agriculture citoyenne composé d'agriculteurs et de citoyens pour l'échange de bonnes pratiques autour des différents concepts suivants :

- Produire autrement en limitant l'apport d'intrants et d'énergies fossiles et en favorisant la culture associée (exemple : colza avec légumineuse) et la rotation des cultures
- Développer l'agriculture biologique
- Limiter les déchets, en maximisant les déchets recyclables
- Accueillir la faune et la flore sauvage au sein des cultures et jardins par une gestion différenciée des espaces



FP 39 (lot 2) : Développement de produits touristiques valorisant le patrimoine industriel et les activités liées

Il s'agit de développer le long de l'axe du RAVeL mosan des vues et/ou visites d'entreprises et de sites autrefois exploités (anciennes carrières, bunkers, sites ferroviaires, sites fluviaux,...).

Une nouvelle forme de signalétique par QR Code permettra, par exemple, de valoriser le patrimoine local auprès des promeneurs circulant sur le RAVeL.

FP 40 (lot 2) : Coordination du développement touristique autour du château féodal

Le projet consiste à valoriser les potentialités et coordonner les actions en matière touristique pour que le centre de Moha se développe comme «pôle» touristique de la commune.

Le Château féodal de Moha est la pierre angulaire du projet. Autour de ce patrimoine majeur, une série d'activités pourra se développer et s'articuler afin de permettre aux visiteurs et touristes d'élargir leurs pôles d'intérêt.

Créer des emplois adaptés aux compétences dans une économie solidaire en lien avec le territoire

Accueillir de manière intégrée les entreprises dans des espaces adaptés à leurs activités (petits commerces dans les villages, TPE – PME dans les zones d'artisanat, grandes entreprises dans les zonings, commerce ambulant)

FP 33 (lot 2) : Création d'un atelier rural

Le projet consiste à créer un atelier destiné à être loué à des conditions avantageuses par la Commune à un ou plusieurs entrepreneurs pour lancer, développer ou fixer des activités économiques sur le territoire wanzois.

Une étude de faisabilité préalable devra notamment mettre en exergue le profil des entreprises intéressées et apprécier les possibilités d'intégration de cet atelier dans une démarche de développement durable.

Il peut s'agir d'une nouvelle construction sur un terrain destiné à l'urbanisation au plan de secteur ou d'une rénovation d'un bâtiment existant. L'atelier doit être suffisamment modulable pour accueillir des entreprises variées. On retrouvera systématiquement un ou plusieurs grands espaces/ateliers, un ou plusieurs bureaux administratifs et des espaces sanitaires.

FP 35 bis (lot 3) : Aide et encouragement à l'installation de commerces de proximité

Un des souhaits de la CLDR est de retrouver des petits commerces dans les villages, notamment pour leur aspect convivial permettant ainsi les rencontres et les discussions entre villageois.

Ainsi, ce projet consistera en premier lieu en une étude, pour recenser les cellules commerciales vides sur le territoire communal et cibler les activités pouvant s'implanter et réaliser une étude de marché.

La deuxième phase du projet consistera à mettre à disposition (en location) des locaux avec des aides logistiques, administratives et financières (à tarif réduit) pour un commerce de proximité, une épicerie sociale ou un point multi-services dans les villages. Ces locaux pourront être couplés à un logement avec une entrée séparée ou à d'autres activités de services ou économiques.



Développer des services à la personne répondant aux défis de demain

FP 32 (lot 2) : Création d'une crèche d'entreprises

La crèche d'entreprises est un milieu d'accueil public pour lequel les 2/3 des places sont réservées pour les travailleurs d'un ou plusieurs parcs d'activités économiques. Le reste des places bénéficie à la communauté. C'est un partenariat public-privé, qui a pour objectif de renforcer les synergies entre les milieux d'accueil de l'enfance et le monde du travail, tout en assurant la mixité dans les quartiers entre ceux qui y habitent et ceux qui s'y rendent à des fins professionnelles.

Créer des emplois adaptés aux compétences dans une économie solidaire en lien avec le territoire

Rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises locales :

- par une offre de formations pour améliorer les compétences (pour les travailleurs)
- par un accompagnement dans la définition des profils recherchés (pour les employeurs)
- par une amélioration des conditions facilitant le travail

FP 30 (lot 2) : Création d'un Groupement d'Entrepreneurs

Ce projet consiste en la fédération des petites et moyennes entreprises du territoire, de même que les agriculteurs et tous les autres acteurs économiques ou sociaux qui le désirent, et a pour vocation première de favoriser l'expression, les rencontres et les échanges entre membres dans l'objectif de développement économique de leur territoire.



FP 31 (lot 3) : Création d'un centre d'entreprises et d'un espace de coworking sur le site de l'ancien terrain de football de la sucrerie

La construction d'un centre d'entreprises se matérialisera par la création de bureaux aménagés et équipés ainsi que des services et des équipements communs aux PME : téléphone, service postal, livraison, photocopie, ordinateur, etc. Des services de formation et d'assistance (comptabilité, marketing, droit, développement du produit, etc.) pourront également y être prévus.

Le centre d'entreprises s'accompagnera d'un espace de coworking permettant à une communauté de travailleurs nomades, porteurs de projets, (futurs) indépendants, délégués commerciaux... de se rapprocher pour partager leurs idées, leurs compétences et leurs expériences., améliorant ainsi leur créativité et efficacité dans la réalisation de leurs projets.

L'espace de coworking se matérialisera par des espaces de travail commun via l'accès à des salles de réunions, des espaces de travail adaptés et des zones de rencontre plus informelles.

Développer une nouvelle économie basée sur le recyclage

FP 34 (lot 3) : Développement d'atelier artistique à partir d'objets de récupération

La Commune de Wanze dispose d'un vivier d'artistes non négligeable mis à l'honneur tous les deux ans lors du Parcours d'Artistes organisé par le Centre culturel.

Parallèlement, le CPAS a mis sur pied différents ateliers d'économie sociale tels que Re-Cycle, Re-Look, Re-Tape, Re-Fil fournissant à tarifs préférentiels vélos, meubles, électroménagers et vêtements.

Ces deux partenaires pourront être réunis au sein d'un même projet, à l'image de l'Asbl Recyclart œuvrant à Bruxelles.

D'une part, le projet veillera à la mise à disposition de locaux à destination d'un collectif d'artistes souhaitant créer des œuvres à partir de matériaux de récupération, mettant ainsi l'art au service de l'environnement.

D'autre part, le projet visera la remise à l'emploi par un programme de transition professionnelle (formation, encadrement, accompagnement à la recherche d'emploi) pour des demandeurs d'emploi qui pourront ainsi également pratiquer un travail artistique de recyclage.

Offrir un logement accessible et adapté aux besoins de chacun

LOGEMENT PUBLIC

Créer des logements publics diversifiés favorisant une plus grande mixité de la population

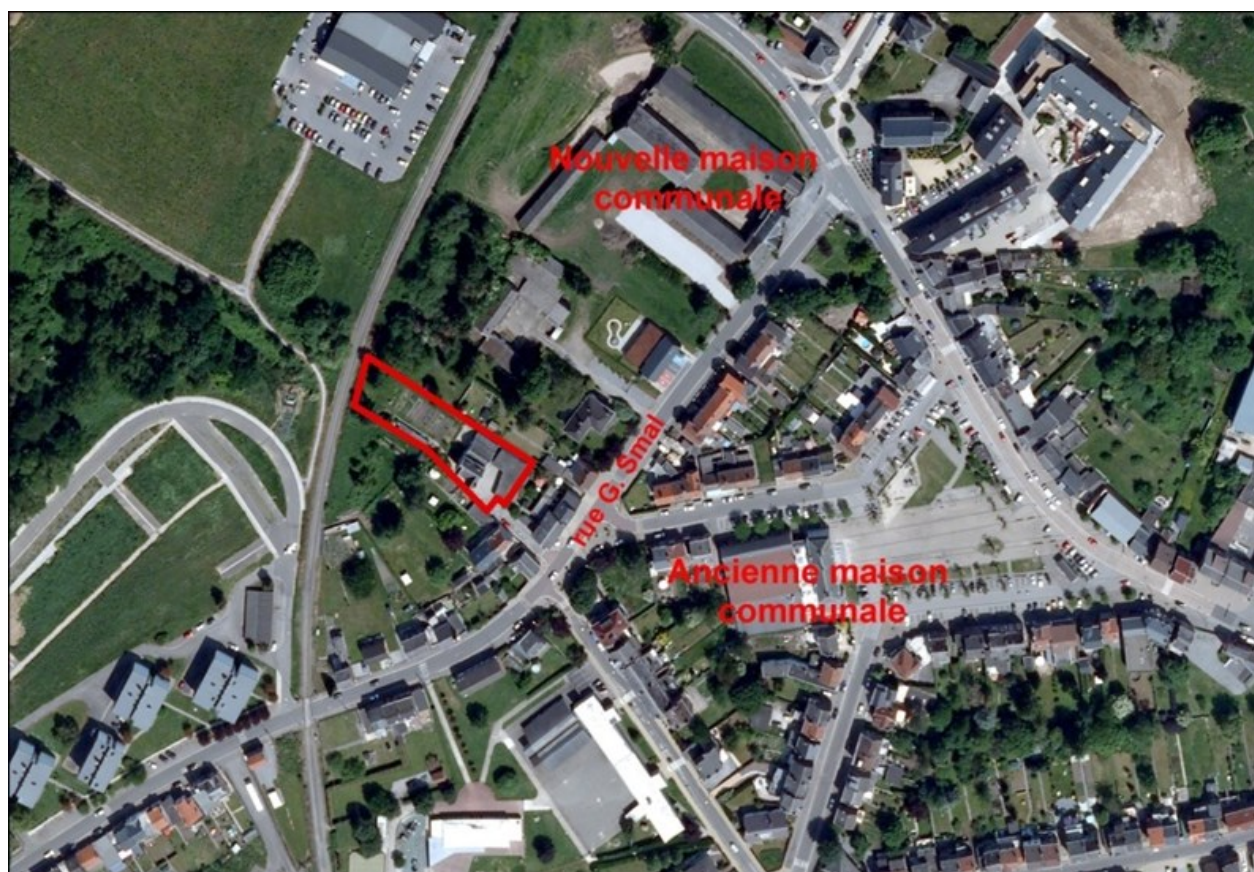
FP 16 (lot 3) : Construction d'un écoquartier

Un écoquartier est un quartier fonctionnant sur le mode de vie du développement durable. Il peut être créé de toutes pièces ou émaner d'un quartier existant.

Il se base sur les critères suivants : économies d'énergie, mixité des générations, des populations et des affectations des lieux, et participation citoyenne; cette dernière étant essentielle car ce projet se fera par et pour les habitants.

FP 17 (lot 0) : Création de logements rue Georges Smal à Wanze

Ce projet consiste en la démolition d'un bâtiment inoccupé datant de la fin du 19^e siècle et appartenant à l'Administration communale de Wanze, afin de reconstruire un volume abritant six logements de une chambre. Les deux logements du rez-de-chaussée seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.



PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET



PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET



Offrir un logement accessible et adapté aux besoins de chacun

LOGEMENT ECO-EFFICIENT

Encourager les logements éco-efficients dans le respect du patrimoine local

FP 17 ter (lot 3) : Réaffectation - rénovation de bâtiments existants en logements

Ce projet vise à concevoir de nouveaux logements au sein de bâtiments existants demandant une réaffectation et/ou une rénovation selon les disponibilités sur le territoire.

Les critères à prendre en considération dans la conception des futurs logements sont :

- La modularité pour s'adapter aux différents types de ménages
- L'accessibilité à tous âges et toutes classes sociales (logements tremplins, intergénérationnels)
- L'exemplarité au niveau énergétique (isolation, matériaux durables ...)
- Le respect du patrimoine historique et social des bâtiments et des lieux existants

FP 19 (lot 2) : Création d'une plate-forme de sensibilisation à l'habitat durable

Il s'agira ici d'informer les citoyens des multiples services existants en organisant une plateforme de conseils architecturaux, techniques et administratifs permettant d'adapter et de construire des logements (économie d'énergie, handicap, vieillissement, restructuration, chauffage, épuration, ventilation, produits naturels, récupération de l'eau de pluie, tri des déchets, compost, recyclage...)

La coordination de tous les services existants pourra être concrétisée par un lieu, un site internet, une permanence, une présence sur le terrain, des actions de sensibilisation (conférences, groupes d'achats communs, distribution d'ampoules économiques, formation de guides énergies citoyens...).



FP 18 (lot 3) : Création d'une Maison de l'habitat durable

Lors de la construction ou de la rénovation de leur bâtiment, les propriétaires de logements sont confrontés à diverses questions liées à la durabilité de leur habitat. Pour répondre à ces interrogations, la création d'une Maison de l'habitat durable, sorte de maison pédagogique témoin, permettra concrètement de se rendre compte des possibilités énergétiques : production d'énergies renouvelables, épuration et recyclage des eaux, matériaux « sains », matériaux recyclables, usage économe...

Les matériaux et les professionnels régionaux y seront mis à l'honneur.



MOBILITE

WANZE
2030

Réduire l'usage individuel de la voiture par une offre diversifiée de moyens de transport et une promotion de la mobilité douce

MOBILITE DOUCE

Inciter les Wanzois à utiliser au quotidien les voies cyclables et piétonnes

FP 20 (lot 0) : Réalisation du Plan Communal Cyclable (PCC)

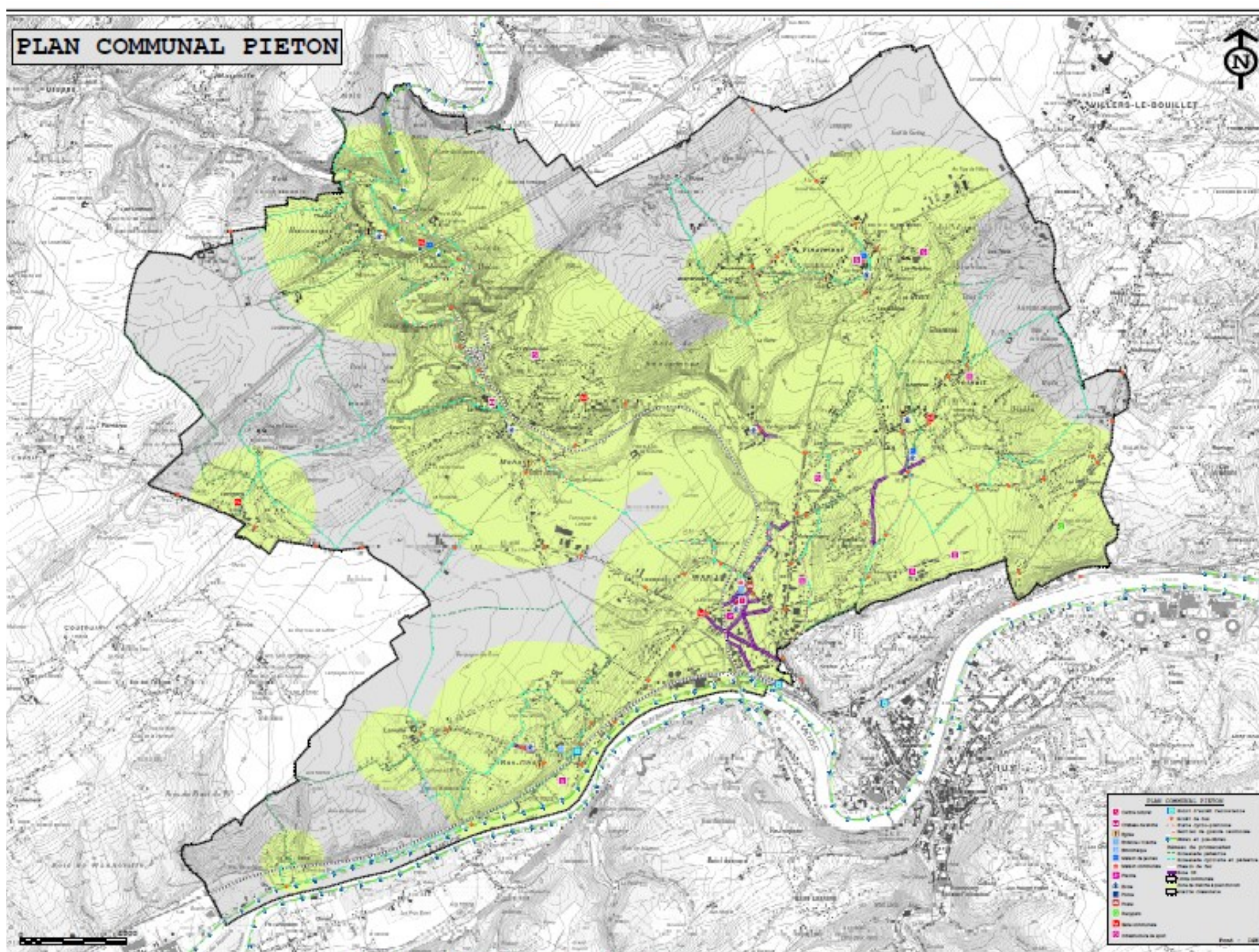
La Commune de Wanze figure parmi les 13 communes sélectionnées pour mener le projet pilote « Wallonie Cyclable » par lequel la Région entend développer significativement la pratique du vélo au quotidien afin de favoriser une mobilité durable et une image positive de la Wallonie.

Ainsi depuis 2012, de nombreuses réalisations ont vu le jour dans la commune telles que la création de stationnements vélos couverts ou non, de pistes cyclables, l'acquisition de vélos électriques, des actions de sensibilisation et de promotion destinées à encourager la pratique du vélo...



FP 21 (lot 1) : Création et réalisation d'un Plan Communal Piéton (PCP)

Le Plan Communal Piéton permet d'identifier et de surmonter les obstacles à la pratique de la marche à pied dans le centre de Wanze et dans le centre des villages pour un usage quotidien, et sur l'ensemble du territoire pour un usage de loisirs. L'enjeu est que la marche à pied retrouve ses lettres de noblesse et séduise demain un plus large public.



Réduire l'usage individuel de la voiture par une offre diversifiée de moyens de transport et une promotion de la mobilité douce

VOITURE A PARTAGER

Diminuer l'usage individuel de la voiture en proposant des alternatives attractives (moins chères, moins polluantes, plus sécurisées, plus conviviales)

FP 24 (lot 0) : Mise en place d'un Groupe de suivi de l'ensemble des Plans de mobilité

Ce Groupe de suivi a pour mission de coordonner les avis concernant les plans de mobilité en vigueur ou en cours sur le territoire et également de travailler sur la mise en œuvre des fiches liées à ces différents plans.

Ce Groupe de suivi est composé de la CCATM, du groupe de travail du PCC (cyclistes au quotidien, services de police, techniciens) et des membres de la CLDR.



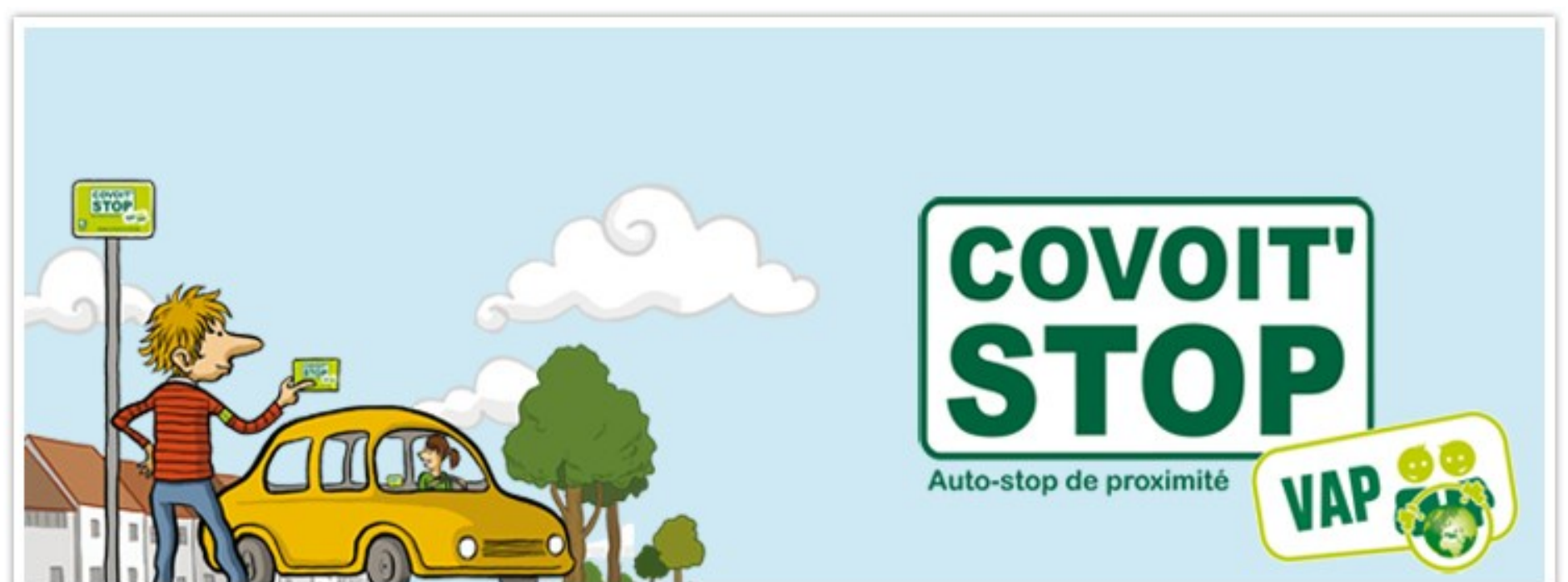
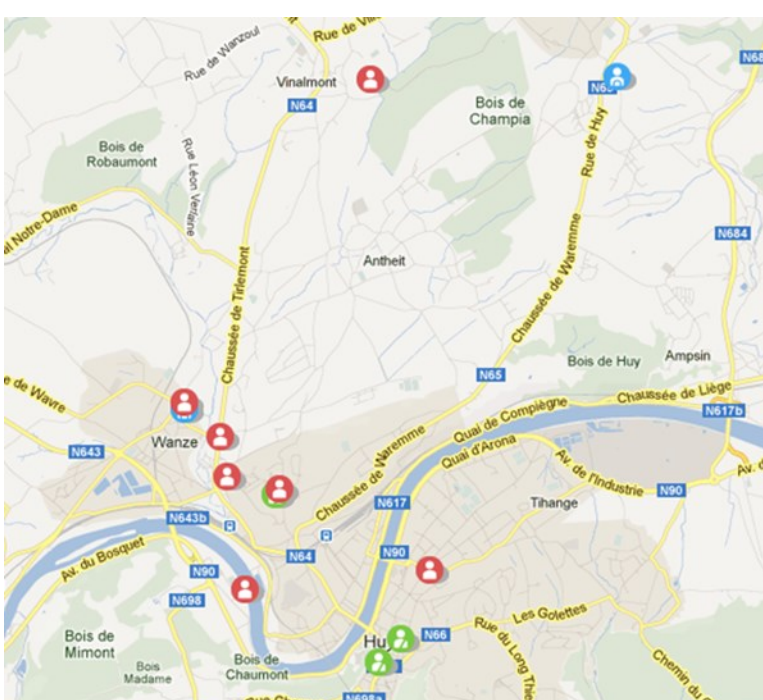
FP 23 (lot 3) : Organisation des déplacements motorisés

Afin de mettre en place une organisation des déplacements motorisés au sein de la Commune, en lien avec le projet de covoiturage, voici quelques pistes d'actions proposées :

- Mise en place d'un Plan de Déplacements de l'Administration
- Mise en place d'un Plan de Déplacements des Entreprises
- Mise en place d'un Plan de Déplacements scolaires
- Mise en place d'actions de sensibilisation envers la population pour promouvoir une utilisation rationnelle de la voiture (ex : action avec les commerçants)
- Développement d'un service de livraison des marchandises commandées dans les grandes surfaces
- Réalisation d'une enquête auprès des automobilistes qui traversent Wanze et sur l'utilisation des sorties d'autoroute pour connaître les raisons de leur déplacement et réfléchir à des alternatives possibles...

FP 25 (lot 3) : Développement du covoiturage

Le covoiturage est un arrangement entre particuliers pour accomplir exceptionnellement ou régulièrement un trajet dans une même voiture. Cette entraide peut être spontanée mais la méfiance s'amplifiant, les pouvoirs publics peuvent favoriser le covoiturage en encourageant la rencontre entre l'offre et la demande, en sécurisant les contacts, et surtout en faisant connaître ces initiatives à leurs administrés et à leur personnel (Carpool Plaza, Covoit'Stop, Cambio...).



Réduire l'usage individuel de la voiture par une offre diversifiée de moyens de transport et une promotion de la mobilité douce

TRANSPORTS EN COMMUN

Améliorer et développer l'offre en transports en commun : adaptée à la réalité wanzoise et renforcée à travers la valorisation de nouvelles opportunités

FP 27 (lot 1) : Développement du transport à la demande via le Wanzibus

Le Wanzibus est conduit par un chauffeur, employé du CPAS. Il est actuellement réservé aux personnes âgées et aux personnes en difficulté financière; ce qui ne correspond pas suffisamment à la demande.

Différentes étapes sont prévues dans ce projet :

- L'optimisation de l'usage du minibus existant avec le même chauffeur
- L'augmentation des plages horaires en engageant un chauffeur supplémentaire ou en faisant appel à des personnes bénévoles
- Si la formule rencontre un vif succès, achat d'un véhicule complémentaire



FP 26 (lot 3) : Création d'un circuit de transport en commun City Wanze



Le City Wanze sera un bus de proximité issu d'une collaboration étroite entre le TEC et la Commune. Il pourra se calquer sur l'exemple du Proxibus (bus de proximité du TEC) ou du Cit'Huy Bus (navette urbaine de proximité). Il assurera un service régulier, à horaires fixes et au tarif habituel du TEC. Il s'agira donc d'une offre complémentaire aux lignes régulières proposées par le TEC et au Wanzibus. Le circuit sera déterminé à partir d'une enquête auprès d'utilisateurs potentiels et pourra être testé les jours d'affluence comme le vendredi, jour du marché à Wanze.

FP 28 (lot 3) : Sensibilisation à l'utilisation de véhicules propres

La notion de véhicules propres ne se limite pas seulement à la production en CO₂. Elle se base sur une analyse plus globale, celle du cycle de vie, prenant en compte toutes les composantes d'un véhicule, de sa construction jusqu'à son recyclage.

Ainsi, différents axes pourront être développés :

- Stage d'éco-conduite ou conduite « douce »
- Organisation d'événements-phares, type « journée sans voiture » ou « week-end mobilité »
- Usage du biocarburant pour les véhicules publics et privés (dès que la législation le permettra)...

FP 29 (lot 3) : Installation de bornes de recharge électrique pour les véhicules

D'autres alternatives à la voiture traditionnelle existent, comme les véhicules électriques qui sont particulièrement appropriés pour une utilisation pour de petits trajets. Toutefois, se pose le problème de l'autonomie de ces véhicules car peu de lieux de recharge existent. Ainsi, des bornes de recharge électrique pourraient être placées dans des endroits propices (lieux de services, cœurs de villages, etc.).



Citoyens wanzois, acteurs du futur

